

HEBDODESAG

N°254/ 16 Mars 2020

L'ÉDITO

L'Hebdo des AG, cette semaine, fait le point sur la mixité dans les sociétés du CACAllTradable.

- 2

L'OEIL DE L'HEBDO

TABLEAU DE BORD

- 6

ORDRES DU JOUR

- 11

A SUIVRE

AG SKILLS

- 18

CALENDRIER

- 19

CONTACTS

L'ÉQUIPE

- 20

WEBINAR SPÉCIAL CORONAVIRUS

Dans le contexte actuel de crise sanitaire, l'HebdodesAG vous accompagne.

Nous pensons d'abord aux victimes, aux malades, à la protection des bien-portants, et au casse-tête des entreprises confrontées à cette situation inédite.

WEBINAR KPMG/HEBDODESAG - lundi 16 mars à 15h
AG 2020 et confinement : comment faire?

WEBINAR KPMG/HEBDODESAG - mardi 17 mars à 11h
Il est essentiel d'informer les actionnaires et le marché. Mais comment?

- 14

L'INVITÉE



Sarah Bagnon-Szkoda
associée KPMG

“ Les marchés financiers portent une grande attention à la transparence des émetteurs sur leur exposition aux incidences du coronavirus ”

- 3

LE ZOOM

L'académie de formation AG SKILLS :
Les prochaines sessions de formation

- 18



Bénédicte Hautefort

Éditrice de l'Hebdo des AG

Chers abonnés,

Dans le contexte actuel de crise sanitaire, l'HebdodesAG vous accompagne. Nous pensons d'abord aux victimes, aux malades, à la protection des bien-portants, et au casse-tête des entreprises confrontées à cette situation inédite.

Pour cette raison, votre Hebdo de cette semaine est particulier : le « Focus » est remplacé par l'invitation à deux webinars que nous organisons avec KPMG, l'un sur la tenue des AG dans le contexte actuel de confinement (qu'est-il possible et légal de faire par webcast ? quels sont, à l'extrême, les moyens de reporter ? etc), et l'autre sur la communication financière sur ce sujet spécifique du coronavirus.

C'est pour vous permettre de participer à ces deux webinars que nous publions, exceptionnellement, à 14h.

Tout au long de cette période de crise, nous continuerons à vous apporter, en temps réel, sur le site hebdoesag, les benchmarks des publications des entreprises, au fur et à mesure des parutions des URD et des communiqués de presse. Nous suivons toujours 350 entreprises, et couvrons désormais tous les sujets de la relation actionnaires – y compris la communication en temps de crise.

Nous maintenons également nos autres webinars, notamment sur les sessions de formation, même si nos intervenants sont eux-mêmes en télétravail.

Prenez soin de vous,

B.H.



Sarah Bagnon-Szkoda

Associée KPMG

« Les marchés financiers portent une grande attention à la transparence des émetteurs sur leur exposition aux incidences du coronavirus »

Sarah Bagnon-Szkoda est l'associée responsable du département « Capital Markets » au sein de la direction technique (« Professional Practice ») de KPMG. Elle anime également la communauté « Capital Markets » de KPMG en France.

Spécialisée dans les opérations sur les marchés financiers en France et à l'étranger, les obligations des sociétés cotées, notamment en termes de communication financière, et l'information financière, Sarah accompagne des groupes français et internationaux, cotés ou non, dans le cadre de leurs projets sur les marchés de capitaux. Elle couvre une large palette d'opérations, ainsi qu'une grande variété de sujets complexes liés à ces opérations et aux obligations des sociétés cotées.

Elle a en outre 17 ans d'expérience dans l'audit et le commissariat aux comptes de sociétés et groupes dans l'industrie, plus particulièrement pharmaceutique.

Sarah représente également KPMG France au sein de groupes de travail de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes et au sein du réseau KPMG.

Commissaire aux comptes, elle est diplômée de NEOMA Business School.

L'aggravation de l'épidémie de coronavirus bouleverse les préoccupations des entreprises. Outre la protection de leurs salariés, celles-ci se préoccupent de la continuité de leurs activités et des retombées économiques. Cette crise sanitaire suscite des incertitudes nombreuses (sanitaires, comportementales, économiques, financières...), dont les impacts ne sont pas totalement connus. Dans ce contexte, les marchés financiers portent une attention particulière à la transparence des émetteurs sur leur exposition aux incidences de cette épidémie. Dans une communication du 28 février 2020, l'AMF a rappelé certaines règles d'information qui s'appliquent aux sociétés cotées dans ce contexte. L'ESMA a également formulé le 11 mars 2020 une série de recommandations aux acteurs de marché couvrant au-delà des obligations de communication et d'information financière, la mise en œuvre des plans de continuité d'activité.

Pour illustrer les premières tendances en termes de communication financière, nous avons étudié les communiqués de presse et les premiers documents d'enregistrement universel d'un échantillon d'émetteurs français. Pour l'essentiel, ils ont été publiés avant la mise en ligne du communiqué de l'AMF et tous sont antérieurs à la série de mesures gouvernementales du 12 mars et 14 mars dernier. Dans ce contexte, les émetteurs seront généralement amenés à faire évoluer leur communication financière.

Quels impacts sur la communication financière des sociétés cotées ?

Informations privilégiées

Au long cours tout d'abord, l'AMF et l'ESMA attirent l'attention des émetteurs sur le respect de la réglementation Abus de Marché. Concrètement, l'AMF s'attend à ce que les émetteurs « communiquent sans délai dès qu'ils ont connaissance d'un impact important de l'épidémie sur leur activité, leur performance ou leurs perspectives. » Compte tenu de son exposition en Chine, SMCP a par exemple publié un communiqué de presse en date du 25 février 2020, sans attendre la publication des résultats annuels prévue le 25 mars 2020.

En pratique, compte tenu des incertitudes, l'AMF recommande aux sociétés cotées de « réévaluer périodiquement les impacts connus et anticipés sur l'activité et les perspectives », pour apprécier s'ils sont significatifs et/ou en évaluer le montant.

La communication se fait par la voie d'un communiqué de presse, afin de garantir l'égalité d'accès à l'information par les investisseurs. « Du fait de la sensibilité nouvelle de certaines informations (zones géographiques d'activité, de production, de sous-traitance, d'approvisionnement, salariés concernés) », l'AMF recommande « aux émetteurs de communiquer ces informations, à l'occasion de la présentation de leurs résultats annuels. »

Agenda financier des sociétés cotées

Cette épidémie s'immisce également dans l'agenda financier des sociétés cotées. Quatre temps forts peuvent être impactés dans les semaines et mois à venir.

Premier temps fort : L'arrêté des comptes au 31 décembre 2019

Pour les sociétés n'ayant pas encore arrêté leurs comptes, les incidences de cette épidémie doivent tout d'abord être examinées dans les états financiers au 31 décembre 2019. Généralement, elle sera considérée comme un événement postérieur à la clôture ne nécessitant pas d'ajustements des montants comptabilisés dans les états financiers, mais des informations en annexe, avec, si cela est possible, les effets financiers estimés. Si les sociétés anticipent des bris de covenants ou si elles identifient des risques en termes de liquidité, nous leur recommandons de se rapprocher sans délai de leurs partenaires financiers et de se concerter avec leurs commissaires aux comptes sur les impacts dans les comptes.

Ces dernières doivent également s'assurer que le rapport de gestion mentionne tous les événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice, ainsi que les perspectives et les principaux risques et incertitudes actualisés à la date d'arrêté.

Second temps fort : La publication des résultats annuels

Comme l'illustre notre étude, c'est à l'occasion de la publication des résultats annuels (ou semestriels pour certains) que la plupart des émetteurs étudiés a communiqué sur les incidences de cette épidémie.

Ce sont les perspectives d'activité pour l'année en cours qui sont en premier lieu concernées.

- Les incertitudes liées aux incidences de l'épidémie sont mises en avant.
- Plusieurs émetteurs ont communiqué sur une évaluation chiffrée des impacts de l'épidémie sur leur chiffre d'affaires (par exemple, Schneider Electric, Bureau Veritas ou JCDecaux), voire sur leur EBITDA ou leur résultat opérationnel (par exemple, Arkéma, Air France-KLM, Solvay).
- Pernod-Ricard et Danone par exemple ont été amenés à communiquer sur un nouvel objectif de résultat pour l'année en cours. Solvay indique qu'elle mettra à jour ses prévisions, quand la situation le permettra.

Comme le requiert l'AMF, la plupart des émetteurs étudiés décrit les principales hypothèses, qui sous-tendent leurs perspectives, objectifs ou prévisions. Air-France - KLM, Pernod-Ricard, Danone, Kering, Solvay entre autres les présentent de manière développée.

En l'absence d'information précise à communiquer, certains émetteurs mentionnent qu'ils n'ont pas tenu compte des impacts potentiels de l'épidémie dans leurs perspectives d'activité pour 2020. Ipsos explicite en outre les raisons pour lesquelles il n'est pas en mesure de faire des prévisions de manière fiable, à ce stade.

Dans son communiqué du 11 mars 2020, l'ESMA recommande à l'ensemble des acteurs de marché de se tenir prêt à appliquer leurs plans d'urgence. Cela inclut notamment la mise en œuvre des plans de continuité d'activité. Lors de sa publication des résultats du 5 mars 2020, JCDecaux par exemple a déjà annoncé « la mise en place d'un plan de continuité des affaires depuis le début de l'épidémie ».

Troisième temps fort : La publication du rapport financier annuel et/ou du document d'enregistrement universel

Les sociétés cotées ayant clôturé leurs comptes au 31 décembre 2019 doivent déposer avant le 30 avril 2020 leur rapport financier annuel, qui comprend le rapport de gestion. Le rapport de gestion mentionne tous les événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice, les perspectives, ainsi que les principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées. Dans un grand nombre de sociétés cotées, c'est le document d'enregistrement universel qui fait office de rapport financier annuel.

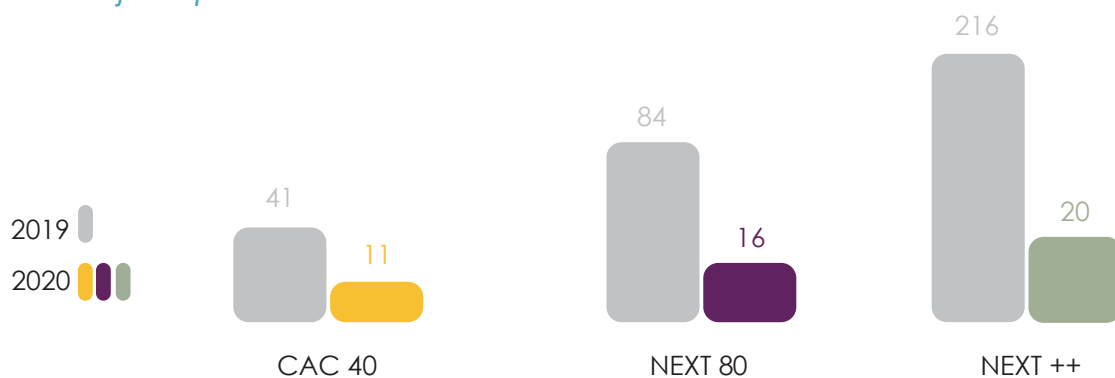
L'AMF invite les émetteurs à actualiser ces informations à la date de dépôt du rapport financier annuel ou du dépôt/de l'approbation du document d'enregistrement universel. A ce jour, peu de documents d'enregistrement universel ont été publiés. Sur la base des premières publications, ce sont dans les sections facteurs de risque, ainsi que les tendances et les prévisions qui font référence à la crise sanitaire.

Avec l'aggravation de l'épidémie et le renforcement des mesures sanitaires en France et à travers le monde, nous pouvons nous attendre à ce que les émetteurs fassent évoluer leur communication financière, par exemple en mettant à jour les informations publiées, lors de l'annonce des résultats, au titre des tendances, perspectives et prévisions, ainsi que les hypothèses sous-jacentes, ou en développant les facteurs de risque et les mesures de gestion de ces risques (gestion de crise, plan de continuité des activités, financements...).

Quatrième temps fort : La publication d'informations intermédiaires et du rapport financier semestriel

Enfin, comme le souligne l'AMF, « le cas échéant, les émetteurs devront s'interroger, en lien avec leurs commissaires aux comptes, sur les effets éventuels de cette épidémie sur leurs prochains arrêtés de comptes. »

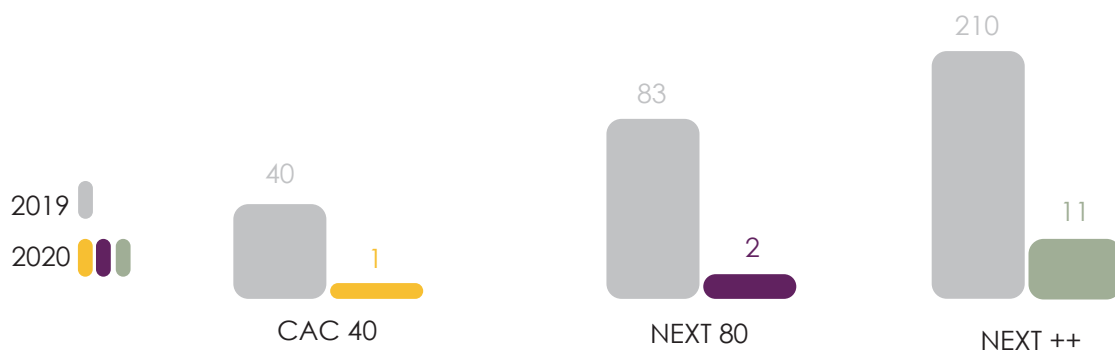
Ordres du jour parus



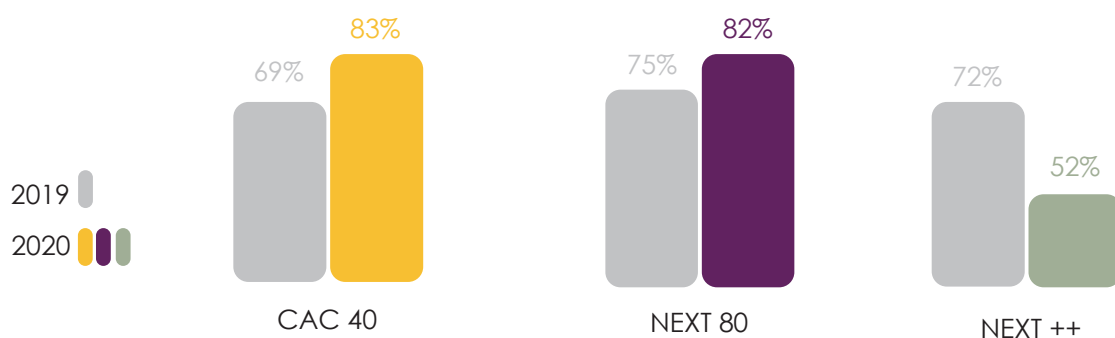
URD parus et analysés dans Boarddata



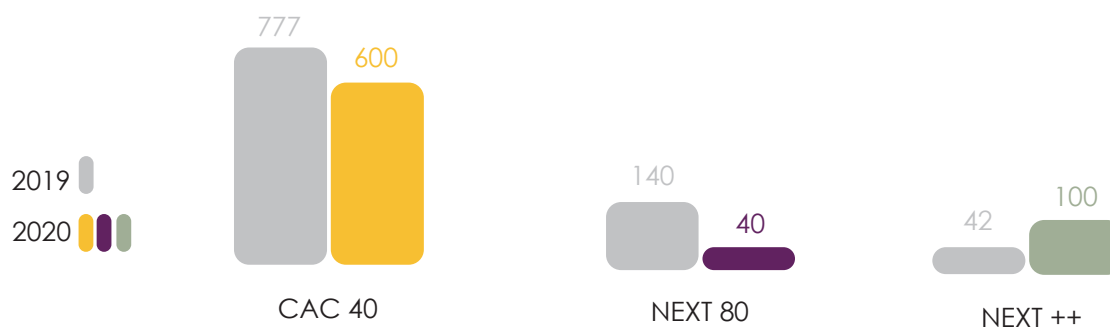
AG tenues



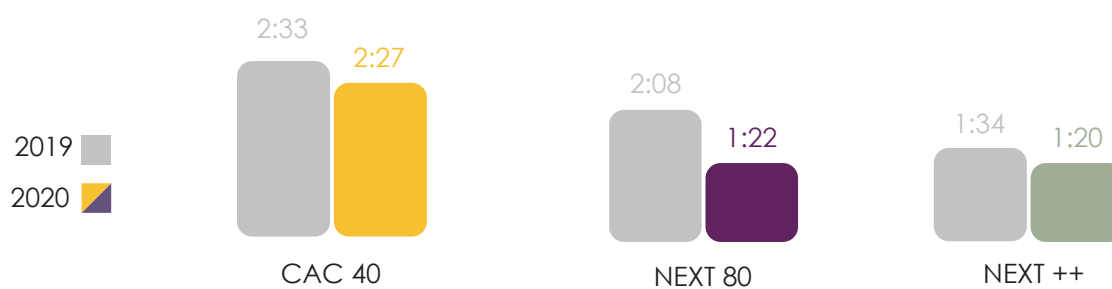
Quorum



Actionnaires présents



Durée



Cadeaux et restauration

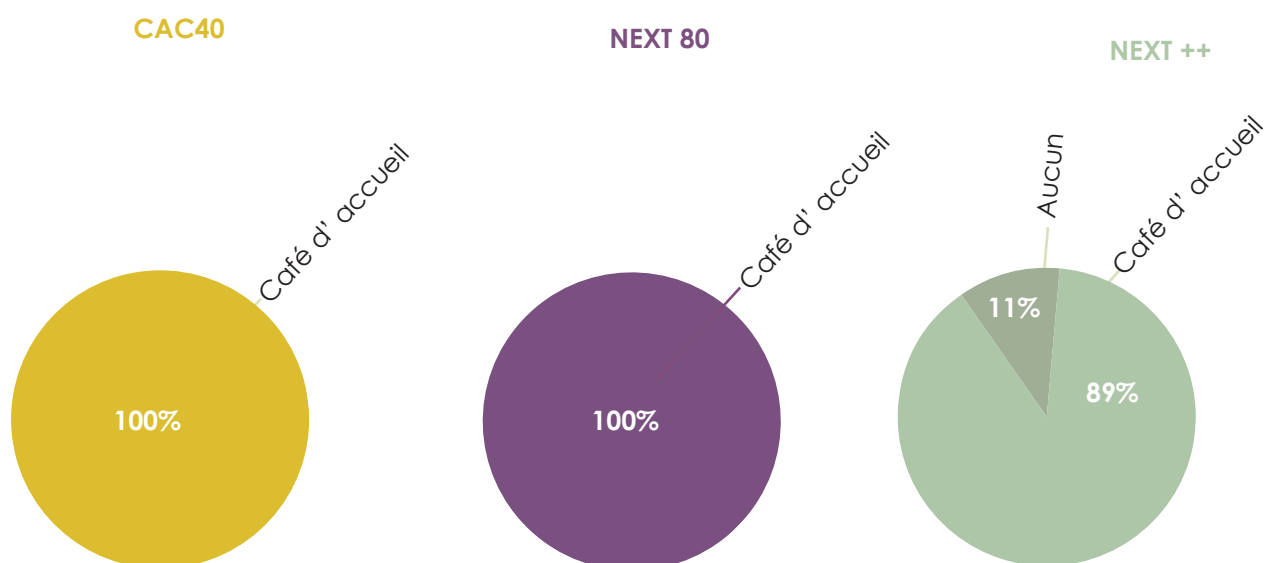
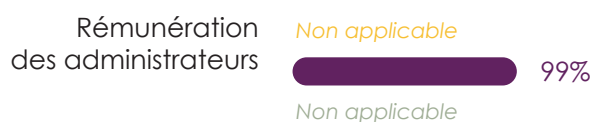


TABLEAU DE BORD

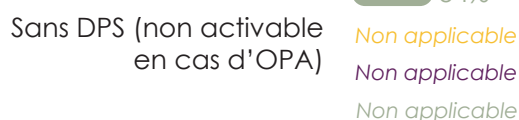
Rémunération



Gouvernance

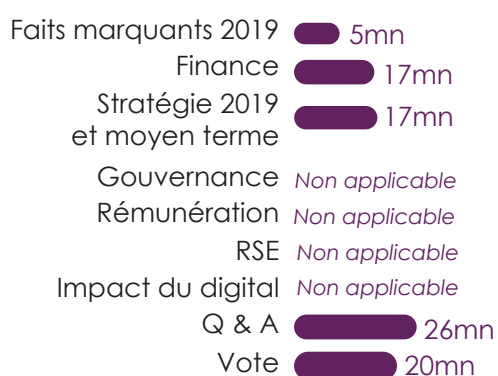
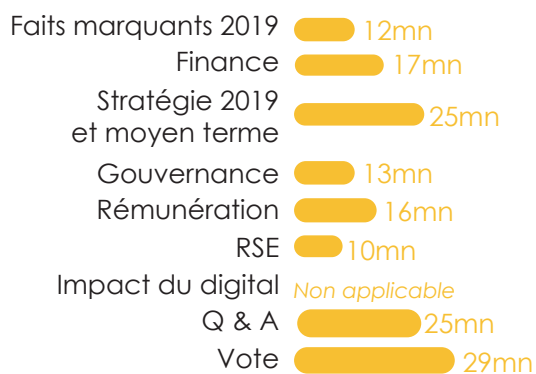


Stratégie financière

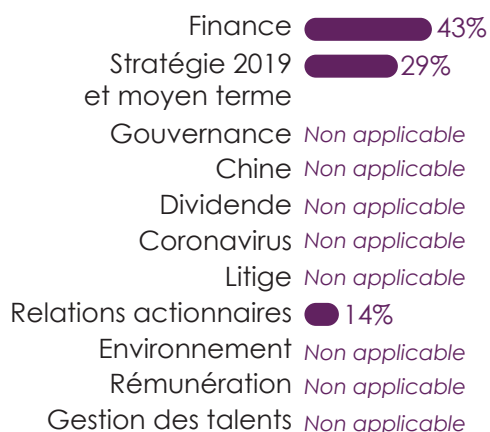
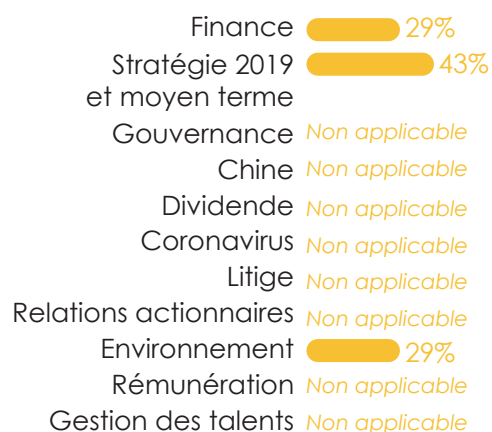


Ambiance

Déroulé



Questions des actionnaires









● CAC 40

● NEXT 80












● NEXT ++

Ambiance

Déroulé

Faits marquants 2019		20mn
Finance		20mn
Stratégie 2019 et moyen terme		12mn
Gouvernance		7mn
Rémunération		<i>Non applicable</i>
RSE		<i>Non applicable</i>
Impact du digital		<i>Non applicable</i>
Q & A		10mn
Vote		20mn

Questions des actionnaires

Finance		10%
Stratégie 2019 et moyen terme		15%
Gouvernance		15%
Chine		5%
Dividende		5%
Coronavirus		5%
Litige		5%
Relations actionnaires		15%
Environnement		10%
Rémunération		5%
Gestion des talents		5%

Deux AG la semaine écoulée

Le **13 mars**, à son siège social (69), **AMOEBA** tiendra son AG de clôture 2018-19, sans sujet particulier autre que la difficulté à réunir le quorum (assemblée en troisième convocation).

Le même jour, **LACROIX** tiendra à son siège social (Angers) une assemblée a priori sans aspérité, hors le fait qu'elle avait été initialement été programmée pour le 17 février et qu'elle a été reportée au 13 mars

Les 3 URD parus cette semaine analysés par Boarddata

SOCIETE GENERALE

PLASTIC OMNIUM, REXEL

Les 36 prochaines assemblées auxquelles participera l'Hebdo des AG

Le **20 mars**, **ELIOR** réunira ses actionnaires à son siège social, à la Défense. Il est à noter qu'Elior propose, pour ses autorisations financières, des caractéristiques plus favorables aux actionnaires que ce qu'exige strictement la loi : les autorisations proposées ne pourront être utilisées en cas d'OPA, et les autorisations sans DPS ont un délai de priorité obligatoire.

Le **23 mars**, **TECHNICOLOR**, lors de son assemblée annuelle, ratifiera la cooptation de Richard Moat, nouveau PDG, en remplacement de Frédéric Rose, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée qui se tiendra en 2021 ; Cécile Frot-Coutaz entre également au Conseil, pour 3 ans. La société soumet aussi au vote un regroupement d'actions, suivi d'un « coup d'accordéon » (réduction puis augmentation de capital).

Le **24 mars**, **SARTORIUS STEDIM BIOTECH** tiendra à son siège social (13) son assemblée annuelle. Particularité : c'est la première société à faire voter ses actionnaires sur la politique de rémunération sous forme d'une résolution unique, administrateurs et exécutifs confondus.

Le **26 mars**, **SIGNAUX GIROD** tiendra son assemblée annuelle à son siège social (39) tiendra son assemblée annuelle ; l'ordre du jour ne pose pas de sujet particulier, hormis des rachats d'actions activables en cas d'OPA – mais la structure du capital devrait assurer le vote de ces résolutions

Le **30 mars** à Meylan (38), **GEA** tiendra son AG annuelle ; elle proposera des autorisations financières strictement conformes à la loi, c'est-à-dire activables en cas d'OPA, et fera voter, pour ses administrateurs, un quitus – résolution de plus en plus rare, étant donné qu'elle ne protège plus les personnes citées.

Le 31 mars, à son siège social (Langeais, 37), la société **PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE** tiendra son assemblée annuelle. L'ensemble des administrateurs sont renouvelés dans leurs fonctions, pour 6 ans. Le DEU n'étant pas encore paru, les ratios d'équité et les objectifs de féminisation des équipes ne sont pas encore communiqués.

Le 3 Avril, **VICAT** réunira ses actionnaires à son siège social, à la Défense. Les mandats de Jacques Le Mercier et Sophie Fegueux seront renouvelés, pour 3 ans. La société demande à l'assemblée de donner quitus au Conseil d'Administration, ce qui devient de plus en plus rare. Concernant la rémunération des dirigeants, la société a regroupé en une résolution unique le vote sur la politique de rémunération de tous les mandataires sociaux. Elle propose également une autorisation de rachat d'actions activable en cas d'OPA, et une série de modifications statutaires parmi lesquelles l'une est atypique : le rôle du secrétaire de conseil est inscrit dans les statuts. Le DEU n'étant pas encore paru, les ratios d'équité et les objectifs de féminisation des équipes ne sont pas encore communiqués.

Le 6 Avril, à la Maison de la Mutualité, **VALLOUREC** ratifiera les cooptations de Virginie Banet, en remplacement d'Alexandra Shaapveld, et Antoine Cahuzac, en remplacement de Philippe Altuzarra. Les mandats de BPI France et de Corine de Bilbao sont également renouvelés, pour 4 ans, et celui de Pierre Pringuet, ancien DG, pour 2 ans. La société sera la première, cette année, à proposer des stock-options, en plus d'actions de performance. Les critères d'attribution ne sont pas encore connus. A noter également à l'ordre du jour, l'approbation d'une convention réglementée entre Nippon Steel Corporation et Bpifrance dans le cadre de l'augmentation de capital avec DPS.

Le 9 avril, à la Salle Pleyel (Paris), **VINCI** tiendra son assemblée annuelle. Benoit Bazin entrera au Conseil, pour 4 ans. La société propose, outre les résolutions imposées sur la rémunération des dirigeants, des attributions d'actions gratuites réservées aux salariés, mais sous trois conditions de performance : un critère économique interne (ROCE/WACC sur au moins 3 ans), un critère économique externe (TSR Vinci/TSR CAC40 sur au moins 3 ans), et un critère environnemental. Le DEU n'étant pas encore paru, les ratios d'équité et les objectifs de féminisation des équipes ne sont pas encore communiqués.

Le 16 Avril, **TELEPERFORMANCE** réunira ses actionnaires à son siège social, à la Défense. Les mandats de Christobel Selecki, Angela Maria Sierra-Moreno et Jean Guez seront renouvelés, de façon échelonnée. La société propose les résolutions imposées sur la rémunération des dirigeants, en soumettant au vote une résolution ex-ante et une ex-post pour chaque bénéficiaire. Elle propose une série de modifications statutaires, qui consistent à aligner les statuts sur les nouvelles lois. Elle propose également des autorisations financières, toutes désactivées en cas d'OPA.

Le même 16 Avril, au Carrousel du Louvre, **LVMH** fera entrer à son conseil Natacha Valla, comme administratrice, et Lord Powell of Bayswater en qualité de Censeur.

Le 17 Avril, **TF1** réunira ses actionnaires à son siège social, à la Défense. Les mandats de Catherine Dussart et Olivier Bouygues seront renouvelés, pour 3 ans. La société propose les résolutions imposées sur la rémunération des dirigeants, en soumettant au vote une résolution ex-ante et une ex-post pour chaque bénéficiaire. Elle propose également une autorisation de rachat d'actions désactivée en cas d'OPA, ce qui est nouveau – les autorisations de rachats d'actions étaient jusqu'ici activables en cas d'OPA, comme chez l'actionnaire de référence Bouygues.

Le même jour, également à son siège social, **SCOR** renouvellera les mandats d'administrateur de Vanessa Marquette et Zhen Wang, et de la société Holding Malakoff Humanis pour 3 ans. Natacha Valla, directrice générale adjointe de la politique monétaire à la Banque centrale européenne, entrera au Conseil, pour un mandat de 2 ans.

Le même jour, également à son siège social, la société de logiciels **IGE+XAO** tiendra son assemblée annuelle. Particularités : la société demandera aux actionnaires de donner quitus aux administrateurs, et d'autoriser les rachats d'actions en période d'OPA.

Le 20 avril, à l'Olympia, **VIVENDI** tiendra son assemblée annuelle ; elle renouvellera le mandat de Yannick Bolloré, et fera entrer au conseil Laurent Dassault. VIVENDI propose également des « retraites-chapeaux » (retraites à prestations définies) pour le Président et chacun des 6 membres du Directoire.

Le 22 avril, **COVIVIO** tiendra son assemblée au Pavillon Kléber, à Paris. Les actionnaires ratifieront la cooptation d'Alix d'Ocagne, ancienne présidente de CHEUVREUX. Les autres sujets à l'ordre du jour sont classiques.

Le 23 Avril, au Pavillon Cambon, **GEICINA** proposera la filialisation de son activité d'immobilier résidentiel. La société nommera administrateur Jérôme Brunel, coopté comme censeur en 2019. Il est annoncé comme futur président du groupe, en remplacement de Bernard Carayon, qui terminera son mandat de président du fait de la limite d'âge, mais restera administrateur. La société renouvellera aussi les mandats d'Inès Reinmann Toper, et Claude Gendron, pour 4 ans.

Le même jour, **BOUYGUES** tiendra son assemblée annuelle au siège Challenger, comme à son habitude. La société renouvellera, pour 3 ans, le mandat d'Alexandre de Rothschild, et fera entrer au conseil Benoit Maes, président de Groupama Immobilier. BOUYGUES proposera aussi des bons Breton.

Le même jour aussi, **SCHNEIDER ELECTRIC** tiendra son assemblée annuelle au Palais des Congrès. Jill Lee, directrice financière de Sulzer et cooptée comme censeur le 1er janvier 2020, sera proposée comme nouvelle administratrice. La société proposera des rachats d'actions, désactivés en cas d'OPA.

Le 24 avril, **RENAULT** tiendra son assemblée annuelle à l'Espace Grande Arche. L'ordre du jour comporte les sujets de rémunération imposés, et le renouvellement des autorisations financières – pas de changement dans la composition du Conseil. Le DEU n'étant pas encore paru, les ratios d'équité et les objectifs de féminisation des équipes ne sont pas encore communiqués.

Le même jour, **LISI** tiendra son assemblée générale à son siège social (Paris 12ème). Elle donnera quitus aux administrateurs, ce qui devenu inhabituel, et proposera des rachats d'actions activables en cas d'OPA, également inhabituelles. Les autres sujets soumis au vote sont classiques.

Le 27 avril, à son siège social à Tremblay (93), **MEDIA 6** tiendra son assemblée annuelle, et renouvellera les mandats de ses trois dirigeants et actionnaires de référence. Fait atypique : le renouvellement fait l'objet d'une seule résolution. Le DEU n'étant pas encore paru, les ratios d'équité et les objectifs de féminisation des équipes ne sont pas encore communiqués.

Le 28 avril, **DANONE** tiendra son assemblée à la Maison de la Mutualité. Il proposera le renouvellement des mandats de 5 administrateurs, soit le tiers du Conseil. La société se démarque des autres du CAC40 en présentant les sujets de rémunération 2020 avec deux résolutions : un vote sur la politique de rémunération sur l'ensemble des mandataires sociaux, et un autre vote sur la politique de rémunération des Administrateurs seulement (déjà intégrés dans le premier vote).

Le même jour, au Palais des Congrès, **SANOFI** devrait tenir son assemblée. Cependant, la société, ayant l'habitude de rassembler un public de plusieurs milliers de personnes, lance un avertissement concernant l'évolution des modalités de participation physique des actionnaires à l'Assemblée suite à la propagation du Coronavirus et souligne la possibilité de voter à

distance via VOTACCESS. L'ordre du jour prévoit l'entrée de trois nouveaux administrateurs : Paul Hudson pour 2 ans, Rachel Duan et Lise Kingo pour 4 ans. Les autres sujets sont classiques.

Le **30 avril**, au Palais des Congrès, **AXA** tiendra son assemblée annuelle. Trois nouveaux administrateurs entrent au Conseil : Isabel Hudson, Antoine Gosset-Grainville, Marie-France Tschudin et Helen Browne, cette dernière représentant les salariés actionnaires avec la recommandation du Conseil. Six autres candidats se présentent pour ce poste, explicitement non agréés par le Conseil (fait atypique dans un avis de convocation, où habituellement les candidats actionnaires salariés sont désignés sans préciser la position du Conseil). L'ordre du jour concernant les sujets de rémunérations donne le « la » pour la saison 20120 : six résolutions concernant la rémunération des dirigeants, dont l'approbation des informations communiquées, en plus du vote sur ces informations. Le DEU n'étant pas encore paru, les ratios d'équité et les objectifs de féminisation des équipes ne sont pas encore communiqués.

Le même jour, **GETLINK** tiendra son assemblée à la Maison de la Chimie (à Paris, pour la première fois). Cette assemblée devrait entériner un profond renouvellement du Conseil, avec la ratification de la cooptation de Giancarlo Guenzi en remplacement de Giovanni Castellucci, et les nominations de Jean-Marc Janailac en remplacement de Colette Neuville et de Sharon Flod. Cinq mandats d'administrateurs sont par ailleurs reconduits, avec des durées échelonnées.

Le même jour, à son siège social (Paris), **LECTRA** tiendra son assemblée annuelle. Deux particularités juridiques à noter : la politique de rémunération 2020 est présentée en une seule résolution, et la société demande aux actionnaires de donner quitus aux administrateurs.

Le 5 mai, au Palais des Congrès, **AIR LIQUIDE** tiendra son assemblée annuelle. Deux nouvelles administratrices, Anette Bronder et Kim Ann Mink, entreront au Conseil ; Karen Katen et Pierre Dufour, de leur côté, ne sollicitent pas le renouvellement de leur mandat, venant à échéance à cette assemblée. Le DEU n'étant pas encore paru, les ratios d'équité et les objectifs de féminisation des équipes ne sont pas encore communiqués. Le DEU n'étant pas encore paru, les ratios d'équité et les objectifs de féminisation des équipes ne sont pas encore communiqués.

Le même jour, **LAGARDERE** tiendra son assemblée au Carrousel du Louvre. Elle devrait ratifier les cooptations de Nicolas Sarkozy et Guillaume Pepy. Le fond Amber Capital, qui s'affirme désormais comme premier actionnaire devant le fond souverain du Qatar, n'a pas encore indiqué s'il soumettrait formellement des résolutions à l'assemblée. Par ailleurs, la société propose l'option de dividende en actions, avec une décote de 10%.

Le 6 mai, à Château'Form City Georges V (Paris), **THALES** tiendra son assemblée annuelle. Philippe Knoche entrera au Conseil, pour 4 ans, en remplacement de Yannick d'Escatha. La société propose de renouveler toutes ses autorisations financières, avec un plafond de dilution de 28% (plus haut que la recommandation des « proxy »), et la possibilité de les activer en cas d'OPA – hormis l'autorisation de rachats d'actions. Le DEU n'étant pas encore paru, les ratios d'équité et les objectifs de féminisation des équipes ne sont pas encore communiqués.

Le 7 mai, à la Salle Pleyel, **EDF** fera voter ses actionnaires sur sa « raison d'être » : « Construire un avenir énergétique neutre en CO2 conciliant préservation de la planète, bien-être et développement grâce à l'électricité et à des solutions et services innovants. » L'assemblée renouvellera le mandat d'administratrice de Claire Pedini pour 3 ans, et ratifiera les cooptations de François Delattre, en remplacement de Maurice Gourdault-Montagne, pour 1 an, et Véronique Bédague-Hamilius, en remplacement de Anne Rigail, pour 3 ans. L'ordre du jour prévoit également la modification du protocole transactionnel entre l'Etat, Areva et EDF concernant la fermeture de Fessenheim.

ORDRES DU JOUR

Le 12 mai, à la Salle Pleyel, **SUEZ** fer entrer à son conseil Philippe Varin et renouvellera les mandats de Miriem Bensaïh-Chaqroun, Delphine Ernotte, Isidro Fainé Casas, Guillaume Thivolle, pour 4 ans.

Le 14 mai, à l'Espace Grande Arche, **ENGIE** tiendra son assemblée annuelle, qui devrait approuver le protocole d'accord transactionnel conclu avec Isabelle Kocher, Directrice Générale jusqu'au 24 février dernier.

Le 19 mai, à la Salle Pleyel, **ORANGE** réunira ses actionnaires au Palais des Congrès. Frédéric Sanchez entrera au Conseil, en remplacement de Charles-Henri Filippi ; Laurence Dalboussière sera également nommée, pour représenter les salariés actionnaires. Le DEU n'étant pas encore paru, les ratios d'équité et les objectifs de féminisation des équipes ne sont pas encore communiqués.

Le même jour, **BNP PARIBAS** réunira ses actionnaires au carrousel du Louvre. La banque renouvellera les mandats de Jean Lemierre, Jacques Aschenbroich, Monique Cohen, Daniela Schwarzer et Fields Wicker-Miurin. Elle proposera des autorisations financières désactivées en cas d'OPA. Le vote sur la politique de rémunération 2020 est présenté en trois résolutions séparées, pour respectivement le président, les DG et DGD, et les administrateurs. Le reste de l'ordre du jour est classique.

Webinar KPMG/HEBDODESAG :

AG 2020 et confinement : comment faire ?

*Aujourd'hui lundi 16 mars à 15h,
gratuit sur inscription préalable*

Les rassemblements de plus de 1000, puis 100 personnes viennent d'être interdits. Le confinement devrait être imposé de façon imminente.

Les assemblées générales d'actionnaires sont impactées; quelles sont les règles applicables? les solutions ? quelles dispositions statutaires faut-il avoir anticipé ?

Alain Couret et Jean-Jacques Daigre, professeurs émérites de droit des affaires de l'Ecole de droit de La Sorbonne, membres du Conseil Scientifique et avocats associés de KPMG, exposeront la situation juridique et les remèdes envisageables.

Ils répondront ensuite à vos questions.

Pour participer :

<https://hebdodesag.clickmeeting.com/ag-2020-et-interdiction-des-rassemblements-de-plus-de-100-personnes-comment-faire/register?>

Webinar KPMG/HEBDODESAG :

*Il est essentiel d'informer les actionnaires et le marché.
Mais comment?*

*Demain mardi 17 mars à 11h,
gratuit sur inscription préalable*

Sarah Bagnon-Szkoda, associée KPMG, dressera l'inventaire des pratiques des sociétés cotées depuis la recommandation de l'AMF le 28 février dernier :

communications à l'occasion de résultats annuels ou semestriels, communications spécifiques, références au Coronavirus au moment de la convocation d'assemblée générale annuelle, ...

Elle répondra ensuite à vos questions.

Pour participer :

<https://hebdodesag.clickmeeting.com/informer-les-actionnaires-dans-le-contexte-actuel-de-crise-sanitaire/register?>

Vous ne pouvez pas vous déplacer? L'académie AG SKILLS vient à vous en webinar

Modules de 3h ciblés
Intervenants de haut niveau
Agrément formation (ie une dépense éligible aux budgets formation)
En français ou en anglais

Faites votre choix parmi les modules disponibles et nous vous contacterons au plus vite pour

Préparer votre roadshow gouvernance

Formation administrateur salarié

Les missions du Comité des Rémunération

Les missions du Comité d'Audit

Le reporting extra financier : les bonnes pratiques 2020

Fonds souverains et gouvernance

L'activisme actionnarial : comment se préparer?

Responsabilité pénale : Ce qu'un dirigeant doit savoir

Contactez nous : contact@hebdodesag.fr

Mars

20/03/2020: ELIOR
 23/03/2020: TECHNICOLOR
 24/03/2020: SARTORIUS STEDOM
 24/03/2020: SIGNAUX GIROD
 31/03/2020: PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE

Avril

02/04/2020: SES
 03/04/2020: VICAT
 06/04/2020: VALLOUREC
 09/04/2020: VINCI
 16/04/2020: LVMH / TELEPERFORMANCE
 17/04/2020: CNP ASSURANCES
 17/04/2020: TF1
 20/04/2020: VIVENDI
 21/04/2020: L'OREAL
 22/04/2020: VEOLIA
 22/04/2020: COVIVIO
 22/04/2020: EIFFAGE
 23/04/2020: BOUYGUES
 23/04/2020: GECINA
 24/04/2020: HERMES INTERNATIONAL
 24/04/2020: RENAULT
 24/04/2020: ICADE
 28/04/2020: DANONE
 28/04/2020: SANOFI
 30/04/2020: ACCOR
 30/04/2020: EURAZEO / AXA
 30/04/2020: GETLINK (EX EUROTUNNEL)
 30/04/2020: KLEPIERRE
 30/04/2020: TARKETT

Mai

05/05/2020: LAGARDERE / KAUFFMAN & BROAD / AIR LIQUIDE
 /ARCELORMITTAL /APERAM
 06/05/2020: THALES
 07/05/2020: EDENRED / EDF
 12/05/2020: SOLVAY / SUEZ / AMUNDI/ DASSAULT AVIATION/ GROUPE
 ADP / DASSAULT SYSTEMES
 13/05/2020: NEXANS / CREDIT AGRICOLE /ONXEO
 14/05/2020: PSA / WORLDLINE / BUREAU VERITAS / EURONEXT/ JC DE-
 CAUX / COFACE / ROTHSCHILD &CIE / CARMILA / ENGIE
 15/05/2020: ATOS/ ESSILOR LUXOTTICA / MICHELIN / UNIBAIL/ LUMIBIRD
 19/05/2020: CASINO GUICHARD PERRACHON

CONTACTS

BÉNÉDICTE HAUTEFORT

Éditrice

benedicte.hautefort@hebdodesag.fr

MICHEL ELBSAT

Vidéo / Webmaster

michel.elbsat@hebdodesag.fr

CHARLOTTE DONDEERS

Data Manager

charlotte.donders@hebdodesag.fr

AODREN LEBAIL-COLLET

Relations Client

aodren.lebail-collet@hebdodesag.fr

DANIELE TURANI

Senior Analyst

daniele.turani@hebdodesag.fr

OTHMANE BENZAKOUR

Stagiaire data manager

othmane.benzakour@hebdodesag.fr

CONTACTS

Junior Entreprises HEC

Olivier Do
olivier.do@hec.edu

Antoine Rugo
antoine.rugo@hec.edu

Eugénie Florin
eugenie.florin@hec.edu

Noémie Sahuc
noemie.sahuc@hec.edu

Julia Najman
julia.najman@hec.edu

Flore Superbielle
flore.superbielle@hec.edu

Romain Prudon
romain.prudon@hec.edu

Margaux Varenne
margaux.varenne@hec.edu

Coline Raynal
coline.raynal@hec.edu

Manon Regnouf
manon.regnouf@hec.edu

contact@hebdodesag.fr

01 73 54 90 90

153 Boulevard Haussmann

75008 Paris

www.hebdodesag.fr N° CPPAP : 0919 W 93486